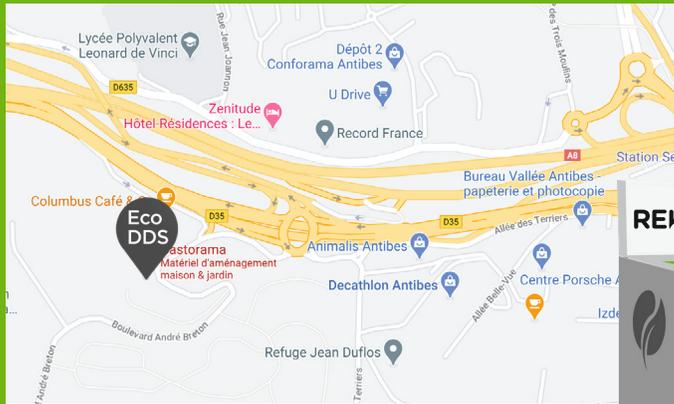


# OÙ DÉPOSER VOS POTS DE PEINTURE ACRYLIQUE ?



**CASTORAMA**  
C.D. 35 - Les Semboules  
06600 ANTIBES

Pour vos autres déchets de bricolage (verniss, colles, mastics...), et plus largement pour vos déchets chimiques, apportez-les en déchetterie ou en point de collecte.

**LE SAVIEZ VOUS ?**



Plus d'infos sur les déchets chimiques, la déchetterie ou le point de collecte le plus proche de chez vous sur:

[www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)



SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF  
ENGAGÉE DANS LE TRAITEMENT  
DES DÉCHETS CHIMIQUES

AVEC

**REKUPÔ®**

**CIAO LES POTS DE PEINTURE ACRYLIQUE !**



gyfro: ecCS-Nantierre-751139-540 - 10/2020 - Ne pas jeter sur la voie publique. Papier recyclé



# REKUPO® LE 1<sup>ER</sup> POINT DE COLLECTE POUR LES POTS DE PEINTURE ACRYLIQUE

OUI

ICI

Déposez uniquement  
vos pots de peinture  
ACRYLIQUE  
≤ 25L et 30KG

(qu'ils soient vides ou avec  
un reste de peinture)



NON

Ne pas déposer les  
peintures GLYCÉRO

(ni pinceaux, ni rouleaux,  
ni chiffons souillés  
de peinture)

Il faut les déposer en  
déchetterie



## COMMENT IDENTIFIER VOS POTS DE PEINTURE ?

Si la mention « acrylique » ou « glycéro »  
n'apparaît pas sur le pot, vous pouvez  
regarder au dos du pot :



« Nettoyage des  
outils/du matériel  
à l'eau »  
=  
ACRYLIQUE



« Nettoyage des  
outils/du matériel  
au white spirit ou  
au solvant »  
=  
GLYCÉRO



• Risque inflammable  
• Risque d'inhalation  
• Pollution de la chaîne de  
traitement des peintures acryliques  
=  
GLYCÉRO